# Enquête sur la Vénerie (Suite)

# VAUTRAIT DARBLAY

Réponse à la 1re question :

M. François Darblay a fondé son vautrait en Mars 1924. Il a racheté à cette époque, à M. Jamin, le Rallye Sillé (une cinquantaine de chiens anglo-français et anglais); à MM. Davez et Muller, une quinzaine de chiens anglo-français, et, en Angleterre, une quarantaine de chiens anglais. C'est avec cette centaine de chiens qu'eurent lieu les laisser-courre de la première saison. Il faut citer parmi les chiens du Rallye Sillé un griffon nivernais, « Mirabeau », rapprocheur encore merveilleux malgré ses dix ans, et « Crâneur », chien anglais, sûr dans le change.

En Avril 1925, M. Bégé mit bas son vautrait : le vautrait de Villeneuve, et les chiens passèrent au vautrait Darblay. « Cyrano » en vient; c'est un griffon blanc, plus vite que les anglais, et qui a autant de fond, et « Gay Lass », une chienne anglaise qui fut achetée par M. Bégé au comte de Prunelé et qui menait en tête,

très souvent.

2º) la Darblay, ancienne fanfare de M. Jules Darblay, dont le vautrait a chassé en forêt d'Orléans de 1837 à 1875;

3º) la Maddy, fanfare de Mme Darblay, composée par M. Maurice Nicolas.

Ont le bouton du vautrait : baron de Champchevrier, M. et Mme Bégé, baron et baronne Hainguerlot, Mme Lambert-Champy, M. et Mme Henraux, comte et comtesse de Bridieu, M. Goury du Roslan, M. et Mme J. de Kermaingant, M. et Mme de Gheest, marquis de Bausset-Roquefort, M. Charles Jacob, M. Raoul Lemeignan, lieutenant Bizard.

Réponse à la 2º question ;

Le vautrait ne chasse que le sanglier. La première saison (1924-1925), le chiffre des prises a été de 22 sangliers. La deuxième saison (1925-1926), 29 sangliers ont été forcés. Et, cette année, le 35<sup>me</sup> hallali a été sonné le 6 mai, et les laisser-courre du vautrait ne sont pas terminés ; ils doivent avoir lieu jusqu'à fin mai.

Le vautrait aurait dû cette année compter plus de 40 prises si le régime de nourriture des chiens n'avait pas été changé. On les



En Septembre 1926, M. Darblay a racheté la meute de M. Harjes, lot de chiens remarquables.

Il a également acquis six chiens du vautrait Branicki. Il faudrait les citer tous les six — pour mémoire nommons toutefois « Turbulent » (origine Lesseps) et « Fantôme » (origine Barton).

Voilà donc les différentes meutes qui ont contribué à la formation du vautrait.

Il se remonte à présent par l'élevage (voir question nº 4).

Le chenil est au Château de la Motte, par Sonzay (Indre-et-Loire).

Le vautrait est servi par La Futaie, piqueux, et Saute au Bois, valet de chiens.

Le bois est fait par deux valets de limier, Albert Lambert et Turquet.

M. F. Darblay, qui, bouton du Rallye Chistré, était neveu de M. Raoul Treuille, a repris l'ancienne tenue de cet équipage qui a été dissous en 1923, à la mort de son propriétaire. Il est vert foncé, gilet et parements vert émeraude, galons de vénerie, culotte blanche, bottes de vénerie.

Le bouton est formé d'un sanglier passant au travers de deux D entrelacés.

Le vautrait a trois fanfares :

1º) la Motte, fanfare attachée à la propriété et qui était déjà sonnée à l'équipage Champchevrier du temps des précédents propriétaires de cette terre; faisait uniquement carnager, essai malheureux d'un régime adopté pourtant par d'autres équipages qui s'en trouvent bien.

Le train des chiens s'en était ressenti et leur endurance aussi; cette nourriture échauffante les faisait s'arrêter à toutes les mares où ils se gonflaient d'eau. Aussi, en Décembre et Janvier, plusieurs animaux ont été abandonnés hallali courant devant des chiens qui n'avançaient plus. Au contraire, depuis février, le régime de la soupe classique ayant été repris, 20 sangliers furents pris en 22 découplés.

Réponse à la 3<sup>e</sup> question:

Le vautrait a chassé jusqu'à présent sur un très grand territoire. La première année les chiens ont été découplés en forêt de Scévolle (Vienne) sur l'invitation du marquis de Rochequairie. Quelques chasses ont eu lieu également en forêt de la Guerche et en forêt de Moulière, dans la Vienne également; dans les bois de Boussay et dans les bois des Coures, au sud de l'Indre-et-Loire. Quelques chasses aussi en forêt d'Amboise; une chasse a eu lieu à Herbault (Loir-et-Cher), chez la baronne de Pierrebourg.

Mais le plus grand nombre de laisser-courre ont eu lieu, d'une part, en Loir-et-Cher dans les forêts de Boulogne, de Russy et de Bruadan et dans les boqueteaux environnants de Villeneuve, Vernou et Montgiron, ainsi que dans le Parc de Chambord; d'autre part, en Touraine, dans tout le massif boisé qui s'étend au nord de la Loire entre Tours et Saumur, et dans la Sarthe en forêt de Bercé. La forêt de Bercé et les bois de Luynes, en Touraine, sont les seules locations du vautrait qui partout ailleurs doit à d'aimables invitations de chasser sur un aussi grand territoire.

Étant donnée l'étendue de ce territoire, tous les genres de pays s'y rencontrent. En forêts de Bercé ou de Boulogne ce sont de grandes futaies; en Moulière, à Boussay, et dans certaines parties de la Touraine ce sont des fourrés de bruyères ou d'ajoncs impénétrables à cheval, même pour fouler une enceinte. Force est, à pied, de s'y frayer, à grand'peine un passage quand le hasard veut qu'un sanglier y tienne le ferme.

Dans telle forêt on débûche rarement; dans telle autre chaque fois.

Toutes les forêts sont bien percées ou du moins toujours suffisamment pour suivre les chiens aisément, quoique le train soit très rapide, les chiens y étant accoutumés et étant très perçants.

## Réponse à la 4° question :

Le vautrait se compose d'une centaine de chiens, la plupart anglo-français, quelques-uns pur sang anglais et quelques français, plus deux ou trois griffons.

A la prochaine saison, la moitié de la meute aura été élevée à la Motte, l'élevage y étant fait depuis trois ans, par le croisement de lices françaises avec des étalons anglais ou avec des chiens de l'équipage Champchevrier.

Il n'y a pas encore eu le temps nécessaire pour arriver à une grande homogénéité dans l'ensemble, mais tous les chiens sont sensiblement de la même taille.

Cette année, au moment du sevrage, il y avait 85 chiots à l'élevage; 27 viennent d'être réservés pour la remonte de la saison 27-28; les autres ont été vendus.

Aussi, à présent, aucun achat n'est-il nécessaire et, d'ici quelques années, à quelques exceptions près, tous les chiens proviendront de l'élevage fait au vautrait.

Pour les origines des chiens qui composent actuellement la meute il suffit de se reporter à la question  $n^o$  1 où la provenance en est indiquée.

#### Réponse à la 5e question :

Les chiens ne sont plus jamais hardés. Ils sont amenés au rendezvous où on les découple aussitôt. Très sous le fouet, ils sont emmenés à la brisée où, de meute à mort, ils attaquent en général assez vite, les valets de limier serrant d'assez près leurs animaux en faisant leur quête.

Il n'est presque jamais mis de chiens en relai.

Réponse à la 6e question :

La durée moyenne des chasses est de 3 à 4 heures.

Comme exceptions, on peut citer un sanglier de 240 livres qui, n'ayantpas voulu quitter sa bauge, y a été servi après dix minutes d'abois. Et, également, un autre solitaire de 220 livres, boiteux, pris en vingt minutes.



M. Darblay, maître d'équipage.

Parmi les sangliers chassés, celui forcé le plus vite a été une laie de 100 livres, en 55 minutes, et la chasse la plus longue a duré neuf heures un quart sur un ragot de 198 livres, poussé pourtant très vite pendant les quatre premières heures.

Celui pris le plus matin l'a été à 8 h. 1/4, sur une attaque faite à 6 heures.

Et l'hallali sonné le plus tard dans la nuit l'a été il y a quelques semaines à 10 h. 1/4 du soir par suite d'une attaque tardive motivée par la grande chaleur.

Enfin, le sanglier le plus [lourd a été forcé le 22 Septembre 1925; la curée eut lieu au château de la Motte. Il pesait 308 livres.

#### Réponse à la 7e question :

Les chiens se débrouillent seuls et font leurs retours d'eux-mêmes et vite. Il faut que la voie soit bien mauvaise pour qu'il faille les aider.

Les chiens sont suivis d'aussi près que la bonne disposition des allées ou que les sous-bois le per mettent aux cavaliers.

Mais ils sont criants, aussi ceux qui s'en écartent peuvent facilement les rejoindre.

D'ailleurs, au vautrait, on sonne sans arrêt pour rameuter les chiens de queue puisque jamais la « tête » n'est arrêtée et les chiens rallient très vite par les allées ou en coupant à travers bois : il est rare qu'ils ne soient pas tous à l'hallali.

Et quand la voie est bonne et que les chiens chassent bien en paquet, on entend peut-être encore davantage de « bien-aller », car, à ce vau-

trait, qui a la réputation d'être une réunion d'amis fort gais aux rendez-vous, on désire aussi pendant le cours de la chasse faire entendre à tous les échos des fanfares joyeuses et pleines d'entrain. Une franche bonne humeur ne cesse d'y régner, même — tout arrive — quand on sonne une rentrée au chenil sur un buisson creux ou une retraite manquée sur un animal qui a eu la chance de son côté.

## Réponse à la 8e question :

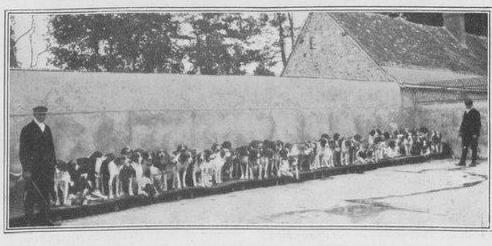
Les chevaux? Chacun a sa préférence. Et si le maître d'équipage désirerait toujours avoir des irlandais, Mme Darblay achèterait plutôt des pur sang.

Mais tout cheval vite sera bon entre les mains de celui qui sait s'en servir et qui sait « suivre », à con lition que ce cheval soit également adroit car les terrains sont parfois mauvais, parsemés d'ornières profondes, de trous, de fossés couverts.

D'obstacles sérieux, il n'y en a pas dans les pays cités plus haut, sauf pour celui qui s'amuse et perd son temps à les rechercher.

Leurs abords sont en général mauvais. Mais la vitesse soutenue et les longs parcours que, régulièrement une fois sur deux, pendant huit mois de suite, on exige des chevaux de vautrait suffisent malheureusement à en mettre hors de cause chaque année quelques-uns, si bonne que soit leur qualité.

(A suivre).



Le Vautrait Darblay.